

Compte-rendu de la réunion  
du Conseil Municipal  
du 3 février 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 3 février 2015 à la Mairie de Thorigny sur Oreuse, à 20h00, sous la présidence de M. Pierrick BARDEAU, Maire.  
Étaient présents : Tous les conseillers en exercice à l'exception de Mme BARDEAU Catherine (excusée - pouvoir de vote à Mme THIESSON) Mme LESOURD Janine (excusée - pouvoir de vote à M.SAVOURAT) M.AYMONIN Lucien (excusé - pouvoir de vote à M.CHARLOT), M.GLOTIN Daniel, Mme SAVOURAT (retardée par une réunion).

Secrétaire de séance : M. Christophe CHAVOT

Le secrétaire de séance donne lecture du procès verbal de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

Devis travaux Ruelle de la Croix Blanche :

La décision est reportée en attente d'un 2<sup>ème</sup> devis (Rendez-vous prochainement).

Travaux Ecole : Avenant n°2 lot 1 (G.O)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- 1) accepte l'avenant n° 2 du lot 1 (G.O) représentant en positif comme en négatif les modifications apportées au marché soit un total de +11 745,13€ portant ainsi le marché de 139 238,55€ TTC à 150 983,68€ TTC et autorise M. le Maire à le signer.

- 2) dit que la présente délibération annule et remplace celle du 20 novembre 2014 portant sur le même objet et déposée en Sous-Préfecture le 28 novembre dernier.

Fixation du prix de vente minimum de l'immeuble de la Poste :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le prix de vente minimum de l'immeuble de la Poste à 110 000€ (hors frais).

Avenant convention Dépôt de Pain :

L'avenant à intervenir

1)- supprime toutes les conditions relatives à la mise à disposition d'un agent communal, ainsi que l'engagement de la Commune sur les jours d'ouverture qui est remplacé par celui de l'exploitant ;

2) -modifie la durée de la convention en ce sens qu'elle pourra être

reconduite chaque année à la date échéance du 31 décembre.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ces modifications et autorise M. le Maire à signer l'avenant.

Redevance assainissement 2015 :

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe la redevance à 1.95€/m<sup>3</sup> pour l'année 2015.

**Facturation eau + assainissement du bâtiment 31 rue de la Division Leclerc :**

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce pour le maintien de la facturation à la Commune.

**Personnel Communal : création de postes :**

- A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise les créations et régularisations des postes suivants :
- 3 postes d'agent non titulaire pour accroissement temporaire d'activités (1 à 35h du 02.02 au 19.03.2015 inclus, 1 à 35h du 01.12 au 29.12.2014 et 1 à 35h du 12.01 au 01.02.2015)
  - 1 poste permanent d'agent contractuel (animateur) pour l'animation des NAP (article 3.3.5 de la Loi du 26.01.1984 décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité)
  - 1 poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps incomplet à compter du 20.03.2015 (25/35<sup>ème</sup>) Poste qui sera complété par le poste d'Adjoint Administratif à 10/35<sup>ème</sup> existant.

**Parts d'usages 2015**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de donner les parts de M. BERTHELIN Jean-Pierre (décédé) à Mme Céline ADAM à compter du 01.01.2015.

**Legs Condaminet 2014 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, reconduit la liste des bénéficiaires 2013.

**Cession terrain Mme BOURDY :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, refuse la proposition de vente,

**Demande subventions travaux Eglise de St Martin :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à constituer les dossiers de subventions auprès des différents partenaires (Etat, Conseil Départemental, associations, parlementaires, mécénat...)

**Délégués au SIVOM de Serjines :**

Suite aux démissions de Mmes Savourat et Fried, sont désignés, à l'unanimité Mme BARDEAU Catherine et A YMONIN Lucien

**Composition de la Commission d'Appel d'Offres :**

Suite à la démission de M. Savourat, sont désignés à l'unanimité : Mmes THIESSON, FRIED, MAHTAL, M. KOLECESKA.

Pour mémoire, la Commission d'Appel d'Offres sera, désormais, composée de M. le Maire, Président de droit, et de MM. CHARLOT, CERCLAYES, CORNE, KOLECESKA, Mmes THIESSON, LESOURD, FRIED, MAHTAL

**INFORMATIONS DE M. LE MAIRE :**

- Les tableaux de composition des bureaux de vote pour les prochaines élections ont été envoyés à chacun.
- Appel aux bonnes volontés pour la mise sous pli.
- Lecture de la lettre de M. Lagardette relative à l'abatage d'un arbre sur l'espace vert du lotissement « Le Merisier » : M. le Maire répond que cet arbre représentait un danger il a donc été abattu. Il profite de cette occasion pour expliquer que tout en gardant un espace vert pour les jeunes, il conviendra d'y aménager des places de parking, les véhicules stationnés sur les trottoirs gênant les ramassages par la Communauté de Communes.



- Il déplore l'agression verbale envers l'agent communal qui demandait de déplacer un véhicule gênant à l'entrée de l'école. Il précise que cette entrée va faire l'objet d'une étude de faisabilité pour la sécurité des enfants.
- Félicite les intervenants sur les NAP et fait appel aux bonnes volontés.
- Fait également appel aux bonnes volontés pour remplir les fonctions de commissaire de course lors du Tour de l'Yonne (Cyclisme).
- Fait part de la mauvaise surprise sur le haut de l'Eglise de Thorigny (prise d'eau) Il est prévu une visite avec M. Sales jeudi 5 février.

## QUESTIONS DES CONSEILLERS :

- M.SAVOURAT : rappelle le problème récurrent du compteur électrique route de Paris.
- Mme FRIED : signale qu'à Fleurigny le dépôt municipal est en cours de résorption et qu'à St Martin l'éclairage de la cour de la salle des fêtes est à suivre (à noter dans le cahier du Service technique)
- M.CHAVOT : signale - que dans le chemin communal Thorigny-Voisines les ordures ménagères et détritus en tous genres s'accumulent. Il sera fait appel à Servi+.
- que l'état des lieux des bordures forestières nécessite un élagage: un arrêté est prévu.
- Mme SAVOURAT arrivée en cours de réunion, fait part des conclusions élogieuses de la réunion sur les NAP qui vient d'avoir lieu avec les représentants des Services Académiques et remercie M.HUET pour sa présence aux entrées/sorties de l'école et M.PUGLIESE pour son aide.
- M.CHARLOT : Travaux de Vallières : souligne que la peinture des bouches, des regards a été faite par le service technique.
- Mme THEISSON : rappelle que le Centre de Loisirs ouvre ses portes pour les vacances de février : inscriptions en Mairie, à l'école ou auprès du directeur en Mairie lundi 9 février après-midi.
- Mme CHARLOT : signale un dépôt sauvage chemin du Merisier (pépinière).
- M. le Maire rappelle que lorsque le service Servi + intervient, il ouvre les sacs et retrouve éventuellement les auteurs du dépôt illégal.
- M.CERCLAIS : rappelle que M. Fourrey attend une réponse à sa demande.
- M. le Maire propose de le recevoir avant une réunion de pré-conseil pour qu'il explique ce qu'il souhaite faire.
- M.KOLECSKA : - la salle de la Fraternelle restera t'elle fermée après le contrôle de sécurité ? M. le Maire répond qu'effectivement elle reste fermée pour le moment.
- Tx SAUR : relances pour vérification des points d'intervention sur l'ensemble du territoire,
- bouchage des nids de poule à Vallières
- M.GONCALVES : - demande si l'église de St Martin S/Oreuse sera utilisable après les travaux de renfort du pignon. M. le Maire répond affirmativement.
- signale la réouverture du bar-restaurant ce prochain samedi
- Mme MAHTAL : demande si les bénévoles de l'école ont été remerciés ? Mme Savourat lui répond affirmativement.
- M.CORNE : signale qu'il est régulièrement appelé par des personnes se disant d'EDF pour dire que sa maison a besoin d'isolation...appel à la prudence.
- La séance est levée à 22h20.